

FICHE D'INSCRIPTION CAMPS 2024

L'ENFANT

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../..... Fille Garçon

Licence FFE OUI NON Si Oui, numéro de licence :

Taille : / Poids :

LE SEJOUR

- | | | | |
|---|------------|---|----------|
| <input type="checkbox"/> CAMP SPORT du 15 au 27/07 | 1 580,00 € | <input type="checkbox"/> CAMP PONEY du 15 au 20/07 | 660,00 € |
| | | <input type="checkbox"/> CAMP PONEY du 22 au 27/07 | 660,00 € |
| <input type="checkbox"/> CAMP SPORT du 29/07 au 10/08 | 1 580,00 € | <input type="checkbox"/> CAMP PONEY du 29/07 au 03/08 | 660,00 € |
| | | <input type="checkbox"/> CAMP PONEY du 5 au 10/08 | 660,00 € |
| <input type="checkbox"/> CAMP SPORT du 12 au 17/08 | 1 580,00 € | <input type="checkbox"/> CAMP PONEY du 12 au 17/08 | 660,00 € |
| | | <input type="checkbox"/> CAMP PONEY du 19 au 24/08 | 660,00 € |
| | | <input type="checkbox"/> CAMP PONEY du 26 au 31/08 | 660,00 € |

Options : (indiquer les dates pour les journées supplémentaires et les compétitions)

- | | | | |
|---|----------|--|----------|
| <input type="checkbox"/> Journée supplémentaire | 60,00 € | <input type="checkbox"/> Licence FFE (Obligatoire) | 25,00 € |
| <input type="checkbox"/> Compétition | 130,00 € | | |
| <input type="checkbox"/> Transfert Gare Nancy ou Lorraine
TGV (Aller + Retour) | 100,00 € | <input type="checkbox"/> Transfert Aéroport Strasbourg
(Aller + Retour) | 200,00 € |

TOTAL €

RESPONSABLE LEGAL

RESPONSABLE 1

NOM

Prenom

Adresse

.....

.....

Tel Portable

Email

RESPONSABLE 2

NOM

Prenom

Adresse

.....

.....

Tel Portable

Email

INFORMATIONS SANITAIRES

Numéro de Sécurité Sociale :

◆ Allergies :

.....
.....
.....

◆ Informations alimentaires :

OUI mon enfant peut manger de tout / NON mon enfant ne peut pas manger de :

.....
.....
.....

◆ Traitements médicaux :

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?

OUI NON

Si oui, joindre une ordonnance. Aucun médicament sans ordonnance ne pourra être pris durant le séjour (même les médicaments sans ordonnance type Doliprane).

◆ Vaccinations :

Joindre obligatoirement une copie du carnet de vaccination de l'enfant.

◆ Maladies déjà contractées :

Rubéole	OUI	NON	Rougeole	OUI	NON
Coqueluche	OUI	NON	Oreillons	OUI	NON
Varicelle	OUI	NON	Scarlatine	OUI	NON
Angine	OUI	NON	Rhumatisme Articulaires Aigues	OUI	NON

◆ Autorisation de Soins et Récupération

Je soussigné responsable légal de l'enfant,
déclare exacte les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à
prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention
chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'autorise aussi le responsable du séjour, en accord avec le médecin et en fonction de la pathologie
diagnostiquée, à récupérer l'enfant à l'hôpital pour le reconduire sur le centre.

Les frais médicaux sont avancés par A Cheval 54. À la fin du séjour, les parents devront régler la
facture du montant des frais et les différents documents seront remis (feuille de soins,
ordonnance...).

Date :

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE I - Modalités d'inscription

Remplir la fiche d'inscription et nous l'adresser par mail à acheval54.jg@gmail.com ou par courrier à A CHEVAL 54 – 11 route de Parroy – 54370 BAUZEMONT

Joindre la totalité de votre règlement à votre inscription.

Moyens de paiement acceptés :

- virement bancaire
- chèque bancaire (envoi en courrier recommandé conseillé)
- chèque vacances (envoi en courrier recommandé conseillé)
- subventionnement CAF (veuillez nous transmettre votre numéro d'allocataire et une copie de votre notification de droit au moment de l'inscription)

ARTICLE II – Annulation

Toute annulation ou modification de votre séjour doit nous être confirmée par écrit (mail ou courrier).

Si vous souhaitez définitivement annuler votre séjour et ne pas procéder à un report, des indemnités s'appliquent :

- Plus de 15 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 50% du prix du séjour
- Moins de 15 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 100% du prix du séjour

ARTICLE III – Garantie de séjour

Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, ou en cas de force majeure. Nous proposerons aux participants un report du séjour à une autre date.

Si aucune date de report ne convient, le participant se verra intégralement remboursé des sommes versées, mais ne pourra en aucun cas prétendre à une indemnité.

ARTICLE IV – Assurance

Le centre équestre est assuré en responsabilité civile qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants. Néanmoins, A Cheval 54 ne peut être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du participant. Les cavaliers devront être titulaires de leur propre assurance en responsabilité civile. Tous les cavaliers devront être titulaires de la Licence FFE.

ARTICLE V – Droit à l'image

A Cheval 54 se réserve le droit d'utiliser l'image de votre enfant pour la promotion de nos séjours, sauf avis contraire de l'enfant, des parents ou du représentant légal. Dans ce cas, merci de nous en informer dès l'inscription.